

Paris, le 21 octobre 1992

**Direction
du Patrimoine**

CERTIFICAT

Affaire suivie par
Poste
Références

Je soussigné, Jacques ESTERLE, Inspecteur en Chef des Monuments Historiques, certifie que l'

**Entreprise de Peinture ESCHLIMANN
4, route de Lyon 67640 FEGERSHEIM**

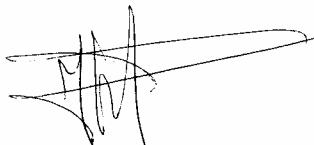
a exécuté sous ma direction et pour le compte du Service des Monuments Historiques d'Alsace, la restauration du retable sur mur gauche de la nef à l'**Eglise Saint Maurice de FEGERSHEIM (Bas-Rhin)**

Les travaux étaient les suivants :

- décapage des restaurations non conformes en conservation des faux-marbres d'origine,
- décapage des bronzines sur anciennes dorures,
- restauration des dorures et argents,
- restauration des faux-marbres,
- pose d'un vernis,
- restauration des statues.

L'entreprise a réalisé ce travail délicat avec compétence et dans un esprit de parfaite coopération. Le résultat a donné entière satisfaction.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.



Jacques ESTERLE
Inspecteur en Chef des Monuments Historiques

**FEGERSHEIM
(Bas-Rhin)**

**EGLISE SAINT
MAURICE**

Retable Nord

Type de monument	Retable classé Monument Historique le 28 avril 1975
Maitre d'ouvrage	D.R.A.C. Alsace
Maitre d'œuvre	Monsieur Jacques ESTERLE Inspecteur en Chef des Monuments Historiques
Montant des travaux	10 991 € H.T.
Nature des travaux	Restauration du retable côté Nord de la nef : - Dégagement des anciens fonds - Restauration des dorures et argentures - Restauration du faux marbre - Restauration de la polychromie
Date d'exécution des travaux	Octobre 1992 - Juin 1991



Après travaux

